



Tir amical

La Compagnie des Archers Mâconnais, la Ligue de Bourgogne Franche Comté de Sport Adapté et le Comité Départemental du Sport Adapté 71 ont le plaisir de vous inviter à leur

Rencontre de tir à l'arc Sport Adapté

> Ouvert aux handicapés en fauteuil

Inscriptions avant le 4 mars 2020



2 X 10 volées de 3 flèches Samedi 7 mars 2020

> Les archers doivent être licenciés pour la saison 2020, auprès de la Fédération Française du Sport Adapté et/ou de la Fédération Française de Tir à l'Arc.

> Les archers pourront être accompagnés sur le pas de tir (à préciser pour préparation plan de tir). Les tirs seront organisés sur la base traditionnelle AB/CD.

LES CATÉGORIES OUVERTES (NON OFFICIELLES) SONT :

Distance de tir 6 m
Distance de tir 10 m
Distance de tir 15 m

BLASONS :

80 cm pour arcs classiques et arcs nus
Tripsots de 60 cm pour les arcs à poulies

> **Inscriptions 5€**
uniquement par mail :
archers.maconnais@yahoo.fr

> **Nombre de places limité**
au 50 premiers inscrits

> **Buffet - Buvette**
à votre disposition pendant la durée du concours.

Ligue de
Bourgogne Franche Comté
de Sport Adapté



HORAIRES

Accueil et ouverture buvette	13h00
Ouverture du greffe	13h15
Début de l'échauffement	13h45
Début des tirs	14h15
Pause et goûter	15h45
Reprise des tirs	16h15
Prévision fin de tir	17h45
Remise des récompenses	18h00

> **Récompenses**
aux 3 premiers de chaque catégorie, AB, BC et CD, par armes (classique avec viseur, classique sans viseur et poulies), par sexe. Le classement sera effectué sur la base du règlement FFSA.



Comité
Départemental
du Sport Adapté 71

Compagnie des Archers Mâconnais (fléchage dans la ville) :

Complexe sportif Jean Burnichon, stade de Champlevert, 71000 Mâcon. GPS : Nord 46°17982 - Est 04°48374

